ANIMATIONS ET SORTIES A VENIR

CINÉMA : Du lundi au vendredi à 20h30 et le dimanche à 17h00

FOIRE: 2 ème jeudi du mois en matinée

MARCHÉS: Tous les lundis matin Marché Ovin— Mini marché le samedi matin.

Exposition du Club Peinture de VALENCE D'ALBIGEOIS - Office de Tourisme 15 : Randonnée pédestre « Le sentier des cascades d'Arifat » à MONTREDON

LABESSONIE - départ 8h30 sous la Halle

15 : Vide grenier, marché aux puces - sous la Halle - de 7h à 13h

20/21/22 : Festival du cinéma (fiction), organisé par le CRAC - Salle de Spectacles 22 : remise de prix du concours de poésie organisé par Croxibi - Foyer d'Animation de

22 : Brocante / Marché de producteurs - restauration sur place - Saint-Julien de 9h à 18h

22 : Championnat de guilles - de 8h à 19h au Marché Ovin

28 : Concert des Chorales Harmonia et Grain de Phonie - Salle de Spectacles - 20h45

29 : Déjeuner au tripous et vide-grenier - de 8h à 18h dans l'enceinte des écoles

Juin: Exposition de peintures de Gérard FAGNONI - Office de Tourisme

3 : Tournoi de foot sixte séniors en nocturne - restauration sur place - de 18h à 2h au

4 : 20ème Fête de la Brebis - bodéga du foot - Concert d'Emile et Images et Sangria-Gratuite plus un DJ en fin de soirée - entrée 10 € - restauration sur place - Marché Ovin - à partir de 19h

5 : 20ème Fête de la Brebis -Repas du terroir sous la Halle - Diverses animations dans les rue : défilés du troupeau et chars, salon du livre français/occitan, marché, tonte et traite, chiens de troupeaux, fabrication de fromage, animations de rues, terrasses en musique...

5 : Randonnée pédestre « 14ème Ronde des Brebis » - départ 8h30/9h du Marché Ovin renseignements Office de Tourisme

4 : Spectacle de jazz, organisé par l'association « Asso du Son » - Salle de Spectacles

4 : Challenge BRU-LARTIGUE - boulodrome - 14h30

11 : Tournoi exhibition de pétanque juniors - Marché Ovin - 14h30

12 : National Jeunes de Pétanque en triplettes - Marché Ovin - 9h30

12 : Concours de pétanque en doublettes mixtes (Grand prix de la Ville de REQUISTA)

Du 14 juin au 23 août : exposition de livres d'artistes à la Médiathèque

17/18 : Gala de danse de Josiane NEPOULOUS - Salle de Spectacles - 21h

19 : Déjeuner aux tripous / tête de veau - Hôpital Bellegarde - de 8h à 14h

19 : Vide grenier, marché aux puces - sous la Halle - de 7h à 13h

19 : Randonnée pédestre sur le Larzac - départ 8h30 sous la Halle

24 : Concours officiel de pétanque en doublettes - boulodrome - 21h

Juillet: 14: Foire

Du 16 juillet au 14 août : Animations Commerciales de l'UCAR

17 : Brocante, vide-grenier, marché gourmand toute la journée au bord du Tarn à Lincou

17 : Ball-Trap organisé par l'UCAR à la Décheterie

Août: 5/6/7 : Fête votive à Lincou

11 : Foire

12 : Soirée dégustation agneau grillé animé par l'Accordéon Club Réquistanais-

Sous la Halle - 19h30 - 22h45 feu d'artifice devant la Mairie

13 : Concert d'orgue - Eglise de Lincou - 18h

15 : Fête de la truite - sous la Halle - toute la journée

18 : Aveyronnaise Classic - ville de départ

19/20/21 : Fête votive à Saint-Julien

21 : Vide-grenier, marché aux puces - sous la Halle - de 7h à 13h

Sept. : 3 : Forum des associations - Salle de Spectacles - de 10h à 18h

9/10/11 : Fête votive à Lebous

11 : Randonnée au profit de la Chaine de l'Espoir - départ de Lincou à 13h30

17/18 : Brocante, vide-grenier, bourse d'échange, exposition et défilé de véhicules anciens - en centre-ville - toute la journée

18 : Journée du patrimoine - Visite de l'église de Lincou - 14h30

Tous les 3ème dimanches après-midi de chaque mois: randonnées pédestres organisées par le Club Rando du Réquistanais (05 65 46 11 79).

ଙCes renseignements sont donnés à titre indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité de l'Office de Tourisme du Réquistanais.

INFOS PRATIQUES

Accueil-Secrétariat de la Mairie

BP n°12 - 12170 REQUISTA 05 65 74 02 39

mairie.requista@wanadoo.fr

www.requista.fr

Accueil du public du lundi au vendredi 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Permanences en Mairie

Sur rendez-vous

- M. le Maire Michel CAUSSE : Mardi matin

Adjoints: tous les matins de 9h30 à 11h30

Bibliothèque Municipale

05 65 46 14 76

Résidence J.B.DELFAU

64, av d'Albi - 12170 REQUISTA 05 65 46 19 10

Communauté de Communes et SPANC du Réquistanais

2, place Prosper Boisonnade - 12170 REQUISTA 05 65 74 57 00

Déchèterie du Réquistanais

05 65 42 85 53

Du lundi au vendredi : 14h00 - 17h30 Samedi: 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Centre de Loisirs Arc-en-ciel

05 65 46 17 98

Multi Accueil -

Relais Assistantes Maternelles

05 65 46 11 78

Piscine du Réquistanais

05 65 46 19 05

ouverte de 14h00 à 19h30 (été)

Office de Tourisme du Réquistanais

05 65 46 11 79 info.requista@roquefort.com www.ot-réquistanais.com

S.I.A.E.P. des Rives du Tarn 05 65 46 11 99

D.D.T. permis 05 65 75 78 05

Trésorerie

05 65 74 02 60

La Poste

Gendarmerie

05 65 74 58 25

BULLETIN MUNICIPAL

DE REQUISTA



P 2 : Maison de Santé

P 3 : Budgets/Finances

SOMMAIRE

P 4 /5: Bâtiments/Constructions

P 6: Agriculture/Marché ovins

P7: Circulation/Stationnement

P 10/11: Sports/Associations

P 12: Embellissement/Propreté

P 14 : Médiathèque - Piscine

P 16 : Sorties - Infos pratiques

P 13: Frelon asiatique

P 15 : Tri sélectif

P 8/9 : Ecoles

Chers administrés,

La municipalité arrive au tiers de son mandat.

L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration de nombreux projets (conception, réflexion et montage des dossiers). 2016 verra la réalisation des plus importants d'entre eux :

- Construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- Aménagement d'un parc et mise en valeur de l'espace cinéma et Maison Pour Tous.
- Fin des aménagements de la Plaine des Sports.
- Travaux de désamiantage de l'ancienne école St-Joseph en vue de sa démolition fin 2016 ou début 2017. Sur l'espace libéré seront construits en 2017 un parking central de 24 places et une résidence de 8 logements pavillonnaires de type T3, adaptés séniors.
- Mise en place du tri sélectif.

D'autres réalisations de moindre importance, mais utiles à notre ville ont été effectuées et sont décrites à l'intérieur de ce bulletin.

Depuis deux ans nous mettons notre volonté et notre énergie à votre service. Nous continuerons dans ce sens pour qu'au cours de notre mandat se réalisent les promesses faites pendant notre campagne électorale, et pour que nos actions méritent la confiance que vous nous avez accordée.



Michel CAUSSE Maire de REQUISTA Président de la Communauté de

Communes du Réquistanais.

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le 15 mars ont débuté les travaux de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.) de REQUISTA. Ils s'étaleront sur un an et deux mois pour une ouverture prévue en Juin 2017.



Ce bâtiment est conçu pour accueillir quatre médecins généralistes, deux dentistes, deux kinésithérapeutes, une permanence infirmière, une permanence d'orthophoniste et le Centre Médico Psychologique (C.M.P.) qui comprend un médecin psychiatre et deux infirmières psychiatriques.

Cette Maison de Santé Pluridisciplinaire est au centre d'un réseau de santé : le réseau de santé du Requistanais et des 7 vallons qui comporte en plus de la maison de santé des cabinets médicaux satellites (Ledergues, Lestrades-et-Thouels) et des acteurs de santé de tout le territoire (infirmières, Kiné, dentistes, pharmaciens) qui vont travailler en collaboration grâce à des moyens et des actions communes (informatisation commune des dossiers médicaux, réunions multidisciplinaires autour de cas complexes, actions communes de prévention et d'éducation sanitaire).

Pour coordonner ce travail en commun la Communauté des Communes du Réquistanais s'est dotée d'un poste de coordonnatrice du réseau dont le recrutement et le travail sont effectifs depuis le 1 mars 2016 (poste à $\frac{1}{2}$ temps pour le moment).

Le Dr RICARD est en mesure actuellement, grâce à sa compétence de maître de stage, d'accueillir des internes de médecine générale pour leur stage de fin d'études. Le Dr VIGROUX aura la même compétence dans un avenir proche. Qu'ils soient remerciés de leur investissement au moment où leur activité est particulièrement lourde.



Les internes pourront s'installer dans notre M.S.P. s'ils le souhaitent. Les premiers contacts établis nous laissent espérer l'arrivée d'un ou deux médecins à REQUISTA une fois la construction de la M.S.P. achevée. L'installation des médecins généralistes en M.S.P. est la meilleure solution pour attirer des médecins sur notre territoire. Cette solution, qui a fait ses preuves dans le Nord Aveyron, vient d'être adoptée dans plusieurs autres villes comme RODEZ, La PRIMAUBE, BARAQUEVILLE... qui ont déposé des dossiers pour validation auprès de la Région.

MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF



Le début de l'année 2016 a vu la mise en place, par les services de l'Intercommunalité, du « tri sélectif », lors de la collecte des déchets. Cette décision correspond au constat du coût trop élevé du traitement des ordures ménagères.

Le fait de séparer les déchets recyclables diminue considérablement le tonnage du traitement des ordures ménagères. Les points de collecte ont été regroupés afin de limiter le nombre d'arrêts.

Ces deux mesures permettent de ne pas augmenter la taxe sur les ordures ménagères, qui devenait inévitable compte tenu du coût du traitement.

Elles correspondent aussi à une démarche écologique, nous étions une des dernières villes du département à ne pas pratiquer ce tri.



Nous rappelons aux personnes qui ne seraient pas encore venues que des sacs poubelles jaunes adaptés pour le tri sont à récupérer en Mairie.

Tout en étant conscient que ce tri puisse être une contrainte, nous comptons sur votre compréhension.

VERDUN 1916 - APPEL A SOUSCRIPTION

Dans le cadre des commémorations liées à la Grande Guerre, le Conseil Départemental de la Meuse, la Fondation du Patrimoine et l'Office National des Forets lancent une souscription nationale « Verdun 1916, Forêt d'exception, un centenaire, un héritage », destinée à préserver et à valoriser la mémoire d'un grand champ de bataille. Le bulletin de souscription est téléchargeable sur : www.fondation-patrimoine.org/don-verdun



INFORMATISATION DE LA MEDIATHEQUE

Le fonds de la Médiathèque de REQUISTA est désormais informatisé. Cela a nécessité un gros travail de préparation en amont et a été réalisé par l'agent en charge de la Médiathèque et des bénévoles, que la Municipalité remercie.

Ainsi, les adhérents sont maintenant équipés d'une carte de membre pour les prêts et les retours.





Ils peuvent accéder au site :

http://opac-x.mediathequerequista.biblix.net/ pour suivre leurs prêts, consulter le fonds de la Médiathèque, demander une prolongation de prêt, réserver en ligne des documents ou donner un avis sur les livres.

La Médiathèque compte plus de 300 adhérents et 10 200 documents sont à votre disposition. Toutes les informations concernant la Médiathèque de REQUISTA sont dans la rubrique "vie quotidienne" du site de la Mairie : www.requista.fr.

REAMENAGEMENT DE LA PISCINE

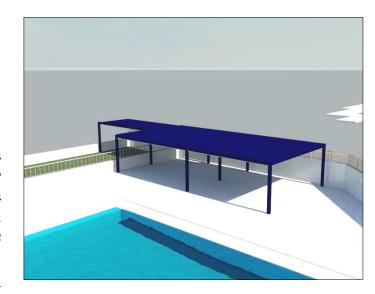
Cet été, les utilisateurs de la piscine pourront bénéficier d'une structure rénovée.

Les travaux ont été décidés et pris en charge par l'Intercommunalité.



Pour palier à la vétusté de cette piscine, le liner des 3 bassins sera changé et les berges refaites. Elles seront ombragées par une pergola.

Les abords bénéficieront d'une pelouse synthétique et l'ensemble de la structure sera isolé par des pare-vus..





Nous souhaitons que ces aménagements correspondent aux aspirations des usagers.

COMMISSION BUDGETS—FINANCES

BUDGET 2016

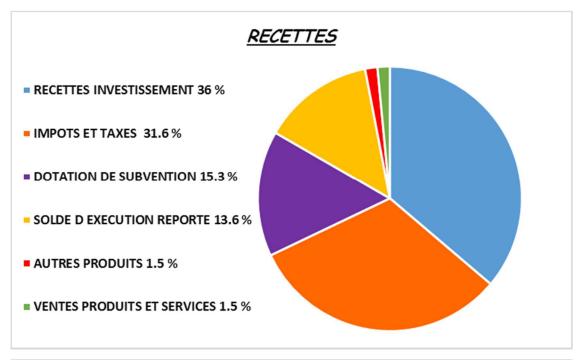
1/ Le budget primitif de fonctionnement pour l'année 2016 est de 2 138 364 €.

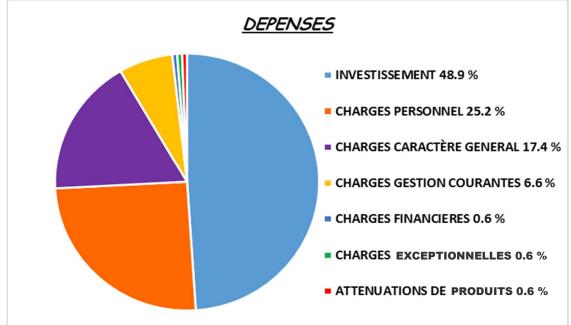
Malgré une baisse de la dotation de l'Etat et grâce à des négociations sur les divers contrats d'assurances de la Mairie (avec une baisse de 50%), des achats groupés de téléphonie, électricité et fuel, nous dégageons un potentiel d'investissement, qui est de 1700094 €. A ceci s'ajoute un reste à réaliser sur 2015 de 309079 €.

L'endettement de la Mairie s'affaiblit car de nombreux crédits mandatés par les précédentes municipalités arrivent à terme.

<u>2/ Le budget assainissement</u> 2016 est équivalent à 2015, soit 223 905 € en fonctionnement et 458 158 € en investissement.

Ces états de recettes et de dépenses sont consultables en Mairie.





COMMISSION BATIMENTS - CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

MAISON DU JUGE



En lieu et place, quelques nouvelles places de parking et un nouvel aménagement de l'espace vert ont été créés. Une enseigne lumineuse sera installée afin de mieux signaler le cinéma actuel. En début d'année, il a été procédé à la démolition de « La Maison du Juge ».



Une partie des travaux a été réalisée par les services techniques de la Commune (murets, aménagements, espaces verts).

DEMOLITION ECOLE ST JOSEPH



La consultation pour le choix du Maître d'œuvre a été lancée et les appels d'offres sont en cours d'analyse. Les travaux de désamiantage pourraient débuter à l'automne avec une démolition envisageable en début d'année 2017, suivie de la construction d'une résidence « Seniors » et de l'aménagement d'un espace urbain.

SALLE DE SANSOLLES

Afin de stocker le matériel actuel (tables et chaises), un nouveau local aux normes «Sécurité Incendie » est en cours de réalisation par les services techniques de la Commune.



LE FRELON ASIATIQUE S'INSTALLE DANS L'AVEYRON

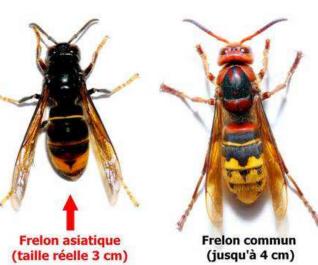
REQUISTA n'a pas été épargné l'année dernière.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre ce fléau.

Son nid de forme sphérique ou ovale peut atteindre jusqu'à 100 cm de diamètre. Il est souvent accroché à des hauteurs importantes, mais aussi sous un abri aéré.

Mais les nids construits dans l'année se vident de leur habitant en hiver car l'ensemble des ouvrières et des mâles ne passent pas l'hiver et meurent.

Seule les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans les trous de murs, etc... pour en ressortir courant février et commencer à s'alimenter.



C'est à ce moment que nous pouvons agir, en disposant des pièges dans nos jardins pour attraper ces futurs fondatrices de nids.

Pour fabriquer ces pièges, plusieurs méthodes vous sont proposées sur Internet et vendus dans les magasins spécialisés.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à la fin avril.

QUE FAIRE EN PRESENCE D'UN NID DE FRELONS ASIATIQUES ?



<u>L'Abeille de l'Aveyron</u> 06 71 06 08 03 06 78 12 19 49

Sur le domaine public, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.

Il n'y a pas d'urgence à enlever un nid de frelons découvert à l'automne, ce nid est présent depuis plusieurs mois, il faut prendre le temps de faire analyser sa dangerosité.

En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5m du nid. Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des

Aveyron Guêpes BARAQUEVILLE 06 71 62 34 67

La destruction des nids en hiver (à partir de novembre) n'est d'aucune utilité car les jeunes fondatrices fécondées ont déjà quitté le nid.

La population restante va péricliter avec les gelées hivernales. Les quelques fondatrices pouvant rester dans le nid durant l'hiver ne seront très certainement pas professionnels. Sur le domaine privé, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection, dératisation et désinsectisation » qui intervient.

SARL SOUYRIS
CARMAUX
05 63 43 41 62

aptes à recommencer un cycle. Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvesti l'année suivante.

Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec la pluie et les oiseaux.

13

COMMISSION EMBELLISSEMENT- PROPRETÉ BOURG ET VILLAGES

SQUARE LEON FROMENT

Club), va subir un bon rafraichissement.

Après la dépose des plots bétons par l'équipe technique, et un bon élagage de tous les arbres, permettant d'ensoleiller et de sécuriser cet espace, les travaux vont se poursuivre avec : La pose de barrières bois ou rondins en bois ; La réalisation de dalles béton sous les tables pique-nique et de bancs adaptés aux tables ; Le prolongement des trottoirs avec bordures jusqu'à la croix ; le nettoyage et réparation de la croix et l'engazonnement de l'espace.

Tous ces travaux seront réalisés par l'équipe

Ce lieu, situé avenue de Millau (près de l'Accordéon technique. Ce square doit être accueillant et agréable pour les visiteurs et les Réquistanais.



ELAGAGE DES ARBRES



Un programme d'élagage des arbres sur le bourg de REQUISTA a été réalisé ce début d'année, permettant ainsi de sécuriser les rues et places : Avenue de Millau, square Léon Froment, devant la Poste et la banque bd Vicomte de Cadars, Place de st Louis (abbé Bessou) pour le chantier Maison de Santé, le jardin public et avenue de Rodez. Une deuxième tranche sera prévu pour fin 2016-début 2017. Ces travaux ont été confié à l'entreprise JARDINS et PAYSAGES du SEGALA, basée à REQUISTA.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Comme chaque année, début décembre, le bourg de REQUISTA s'est doté de nouvelles illuminations colorées, avec ses bosquets de sapins. Un merci tout particulier à l'entreprise FALGAS qui a su répondre à nos attentes.



FLEURISSEMENT BOURG ET VILLAGES



Mais voilà qu'avec le mois de mars et l'arrivée du printemps, il faut déjà penser au fleurissement de notre bourg et de nos villages. L'idée est d'améliorer et de diversifier les plantations tant par leurs couleurs que par leurs formes, comme il avait été fait l'été 2015, ce qui avait donné satisfaction à la population.

Des gros travaux d'embellissement et de propreté sont prévus en 2016, suite aux chantiers réalisés dans le bourg : parc espaces verts maison du juge, l'espace St Joseph, ainsi que la place Abbé Bessous après la construction de la Maison de Santé.

PLAINE DES SPORTS - JARDIN PUBLIC- ROND-POINT...

L'aménagement et l'entretien de l'ensemble de ces espaces se poursuit à un bon rythme : plantations d'arbres à la Plaine des sports; nettoyage; élagage et plantation de végétaux.

GROUPE SCOLAIRE

Une nouvelle aire de jeux a été installée pour les élèves de la Maternelle, les anciens équipements n'étant plus aux normes.

Dans le cadre de la réfection de cette maternelle, une consultation a été lancée en vue de changer les vieilles menuiseries actuelles et doter le bâtiment d'un nouveau chauffage plus économique et aux normes de « La Petite enfance ».



RÉFECTION DE LA TOITURE DU BOULODROME



Depuis plusieurs années, le boulodrome souffrait de fuites d'eau récurrentes. Il devenait de plus en plus difficile d'effectuer des réparations.

La couverture qui était en tuiles mécaniques rouges arrivait en fin de vie. Un autre problème de sécurité se posait, à savoir, la stabilité des cheminées de l'ancien appartement jouxtant la salle principale était de plus en plus précaire.

Dans un vote unanime, le Conseil Municipal a décidé la réfection de cette toiture. Un appel d'offre a été lancé et l'entreprise, présentant le meilleur rapport qualité/prix, MASSOL & Fils a été retenue.

Les travaux ont débuté par la dépose des tuiles et se sont poursuivis par la pose d'un film goudron. Après avoir rattrapé les imperfections de la charpente, procédé au réajustement de la volige, un isolant a été déposé entre chevron. Pour finir, le toit a été recouvert de tôles pré-laquées couleur ardoise.

La réception des travaux s'est faite le 25 mars en Mairie, conformément aux délais impartis.

Le boulodrome, qui abrite le Club de la Pétanque Réquistanaise se voit ainsi doté d'une couverture qui assure la pérennité de l'ouvrage.

AIRE DE CAMPING-CARS



Cette aire sera agrandie et accueillera dans de meilleures conditions les camping-cars. L'un des vieux terrains de tennis sera retiré pour laisser place à une nouvelle aire arborée, qui donnera sur le parc existant.

Un nouveau grillage sera installé afin de sécuriser la salle de spectacles et une aire de pique-nique sera créée à proximité des aires de jeux pour enfants.

VOIRIE

Des trottoirs ont été implantés sur la route de Villefranche de Panat ainsi que sur la route de Sansolles.



12

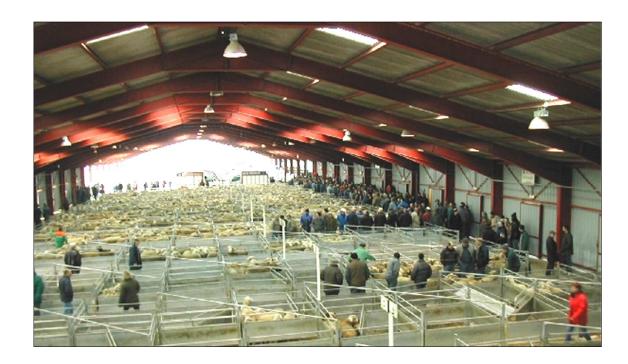
COMMISSION AGRICULTURE - MARCHE OVIN

L'économie de notre territoire est essentiellement agricole et basée principalement sur l'élevage et la filière ovin lait.

Dans ce contexte le marché ovin de REQUISTA tient une place importante tant sur le plan local que national puisqu'il reste avec son apport de plus de 1000 têtes de bétail le lundi matin, le 2eme marché ovin de France.

Malgré tout, il subit une usure au fil des années compte tenu du fait que les transactions aux gré à gré correspondent moins à la pratique des jeunes éleveurs qui se tournent davantage vers la vente aux groupements directement à la bergerie.

Néanmoins, il conserve ses fervents adeptes et la Municipalité le soutient avec beaucoup de volonté et d'énergie.



Une Association d'Utilisateurs du Marché Ovin de REQUISTA (A.U.M.O.R.) a été constituée et travaille sur des axes d'amélioration.

La Municipalité a participé avec l'association à la refonte du règlement intérieur du marché, en particulier en ce qui concerne la discipline dans les transactions (les « visiteurs » sont tenus à l'écart des travées pendant la durée des négociations).



Le respect du délai de paiement avec la création d'une commission de discipline et l'acquisition de deux bascules pour généraliser les pesées, ce qui ajoute du crédit à la cotation.

Deux concours portant sur la vente des agneaux ont été organisés pendant la période de Pâques et ont connu un franc succès.

La Mairie associe ses efforts à ceux des utilisateurs tout en ayant conscience que la prospérité du Marché est entre les mains des éleveurs et des marchands.

Plaque du premier Concours « Agneaux Pascal,», organisé par l'association des utilisateurs du Marché.

TERRAIN DE RUGBY

Les travaux de décaissement en vue de l'agrandissement du terrain ont été réalisés. Son empierrement vient de débuter avec les gravats de l'ancienne Maison du Juge et se poursuivront dès la démolition de l'école Saint-Joseph.

MARCHE DES OVINS





Un éclairage sera installé sur quelques terrains de jeu de quilles, situé sur le site du Marché Ovins de REQUISTA, permettant ainsi quelques manches en nocturne.

AVEYRONNAISE CLASSIC

C'est avec fierté que REQUISTA accueillera les mercredi 17 et jeudi 18 août 2016, la 14 ème édition de l'Aveyronnaise Classic Mutuelle des Motards, et ce en tant que ville de départ.

C'est la septième fois que la caravane de cette manifestation passera par notre commune.

Le choix de la municipalité et des organisateurs étant de le faire en centre ville, 450 pilotes se retrouveront le mercredi 16 pour effectuer les contrôles techniques devant la Mairie, et contrôles administratifs dans la salle de " la Maison Pour Tous". Le parc moto se trouvera sur la place Paul Gasc, devant l'Office de Tourisme.

Un " Show Trial " sera exécuté sur le centre de l'avenue de Millau le mercredi soir.



Le jeudi matin, les pilotes se lanceront devant le "Camion Podium" face au parc moto, de 8h00 à 11h30.

Les enduristes prendront la direction de MONTCLAR, pour terminer leur première journée à SALLES-CURAN.



COMMISSION SPORTS ET ASSOCIATIONS

LA PLAINE DES SPORTS

2016 verra la fin de l'aménagement de «La Plaine des Sports».



Un nouveau terrain de tennis est en cours de construction, aux abords du complexe «multisports». Il devrait être opérationnel dès le début de l'été.

« La Plaine des Sports » étant de plus en plus fréquentée, des toilettes publiques viennent d'être installées. La municipalité a opté pour des toilettes sèches, écologiques et économiques avec des matériaux s'intégrant parfaitement à ce site.

A l'issue de ces travaux et afin de faciliter l'accès à ces divers équipements, de nouveaux chemins gravillonnés seront réalisés par les services techniques de la Commune.





L'aménagement de «La Plaine des Sports» se terminera à l'automne par la mise en place d'une signalisation et par de nouveaux espaces verts et arborés.

TERRAIN DE LA FONTBLANCHE

Les travaux de réfection de ce complexe sportif s'achèveront également cette année et dont la majeure partie sera réalisée par les services techniques. La réfection des vestiaires (peintures, lasures, sols, etc.....) est en cours.



Le dernier pare-ballons sera également changé et un grillage sera installé sur le mur donnant côté collège. 10

Quant au terrain, il souffre de problèmes de planimétrie importants, qui demandent une réfection de la pelouse avec un décompactage, carottage, sablage et d'un regarnissage. Ces travaux débuteront dès la mi-mai. L'utilisation de ce complexe sera fermé jusqu'au mois d'août.



COMMISSION CIRCULATION - STATIONNEMENT - SECURITE

NOUVELLE SIGNALISATION SECURITE ROUTIERE

De nouvelles plaques de rues avec numérotation ont été implantées « Rue de Boa », « Impasse de Boa » et « Chemin de Sermet ». D'autres plaques ont été tout simplement remplacées étant devenues illisibles.



La sécurité a été également renforcée aux abords du gymnase. L'éclairage public a enfin été installé sur le parking et des panneaux STOP ont été implantés à chaque sortie.



Des ralentisseurs avec une signalisation limitant la vitesse à 30km/h ont été installés sur LINCOU au niveau de la piscine et du camping, afin de sécuriser la circulation des randonneurs au bord du Tarn.



Des panneaux de signalisation permanente indiquant une sortie d'enfants, sont venus également renforcer la sécurité aux abords de l'école Saint-Louis.



Le passage du Traversou, bordant la Gendarmerie, est désormais interdit à la circulation des véhicules, la visibilité de ce passage à l'intersection du boulevard Vicomte de Cadars étant inexistante et très dangereuse.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE

Il est formellement interdit de stationner et /ou de s'arrêter devant les sorties de garages. Merci de votre compréhension.



SIGNALISATION DES COMMERCES ET ENTREPRISES



Une étude, menée par « le cabinet Frayssinet Conseil et Assistance » est en cours sur une nouvelle et meilleure signalétique des commerces dans l'agglomération de REQUISTA.

Un nouveau plan de circulation dans le centre-ville est toujours d'actualité et sera lancé seulement après la réalisation des travaux de La Maison de Santé et la Résidence Seniors avec la réfection de la voirie.

COMMISSION DES ECOLES

LA COMPÉTENCE SCOLAIRE COMMUNALE

A titre d'information et dans un souci de communication voici quelques éléments qui précisent le rôle de la Commune dans le fonctionnement et le financement des écoles maternelles et élémentaires publiques et privées.



La Commune de REQUISTA assume la compétence scolaire :

- Pour les écoles maternelles et élémentaires publiques : La Commune est propriétaire des locaux, elle en assure l'entretien et le fonctionnement. Elle assure la sécurité et la surveillance des enfants à l'école et aux abords (sécurité des bâtiments, des aires de jeux, des déplacements des enfants entre les différents bâtiments...). Elle prend en charge la restauration scolaire par convention avec le collège public et les services du Conseil Départemental. Le tarif des repas est fixé par le Conseil Départemental. Les transports scolaires sont pris en charge par le Département.



Achat de jeux extérieurs

Le rôle de la Commune est d'organiser et de sécuriser le parcours de l'enfant de l'arrêt du bus jusqu'à l'établissement scolaire, de financer les sorties scolaires obligatoires, prendre en charge l'organisation du temps et des activités périscolaires et participer au Conseil d'Ecole.

- Pour les écoles maternelles et élémentaires privées :

La Commune participe financièrement au fonctionnement sous forme d'une subvention allouée à l'école privée, d'un montant par élève équivalent au coût par élève de l'école publique, diminué du cout engendré par l'organisation des activités périscolaires.

Ceci est une obligation légale dans la mesure ou l'école privée a passé un contrat associatif avec l'Education Nationale, ce qui est le cas pour les écoles privées de REQUISTA.



BUDGET COMMUNAL CONSACRÉ AU MAINTIEN DE L'AIDE AUX ÉCOLES



Charges de fonctionnement (hors travaux de maintenance des locaux et hors investissement), pour le Groupe Scolaire public + la subvention allouée à l'école privée St Joseph : 110 204 €/

an soit 6,2% du budget global de fonctionnement de la Commune (pour mémoire le budget de fonctionnement des écoles maternelles et primaires en France représente 6% du budget de l'état). Dotation prévue au budget 2015/2016 par élève de l'école publique : 818 €/an. Dotation par élève de l'école privée : 664 €/an.

Ancienne dotation par élève budget 2013/2014 : 530 €/an soit 34% d'augmentation pour un élève de l'école publique et 25% d'augmentation pour un élève de l'école privée.



Coût du temps de garderie périscolaire pour les élèves de l'école publique :

8 522 €/an (recette du fond

d'amorçage alloué par l'état 3 683€/an). Heures travaillées par le personnel municipal au contact des enfants (ménage non compris):

199 h/semaine pour un cout de 575 €/semaine.

Ces chiffres peuvent être librement consultés par tout un chacun à la Mairie.

En conclusion ce budget 2015/2016 consacré aux écoles montre bien la volonté de la municipalité de maintenir et d'augmenter son aide malgré la baisse des dotations de l'état aux Communes de 10% par an et ce pendant 3 ans.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES - MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires la Municipalité de REQUISTA assure la prise en charge du temps périscolaire depuis 2014, une heure par jour, quatre jours par semaine soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 15h30 à 16h30 et ce pour le groupe scolaire élémentaire.

Les activités pendant les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) concernent exclusivement les enfants du primaire soit un effectif de 72 enfants. Quant aux enfants de la maternelle, ceux-ci sont suffisamment sollicités dans la journée par des activités .Ils sont pris en charge dans le cadre d'une simple garderie.

Depuis la rentrée 2014 ce temps périscolaire est organisé essentiellement sous la forme d'une garderie et depuis la rentrée 2015 d'une mono-activité sportive le mardi après-midi. Cette mono-activité, assurée par un éducateur sportif de l'U.S.R. (Union Sportive Requistanaise), est centrée sur la pratique du football. Elle est facultative, gratuite et soumise à une inscription préalable. Pour la rentrée 2016 la municipalité a souhaité améliorer la prise en charge de ce temps périscolaire en élaborant, conjointement avec les services départementaux de l'Education Nationale, un P.E.D.T. (Projet Éducatif De Territoire).



Pour cela la Commune a sollicité la participation de la Fédération Départementale Familles Rurales en raison de sa présence sur la Commune (gestion du multi accueil et du centre de loisirs).

Ainsi les temps d'activités périscolaires seront confiés à un professionnel de l'animation et de l'encadrement pour répondre aux exigences réglementaires de l'Etat dans le cadre des exigences nationales. Les thèmes des activités doivent faire partie d'un P.E.D.T. et sont définis et validés par l'état. Ils ne doivent pas empiéter sur les programmes de l'enseignement.



Un Comité de Pilotage pour l'élaboration de ce P.E.D.T. a été créé et comprend des membres de la municipalité, des enseignants, des représentants de Familles Rurales et des représentants des parents d'élèves.

Il aura pour mission de définir les activités et d'en évaluer l'efficience. Pour une organisation optimale des activités, les T.A.P. auront lieu de 15h à 16h30 le mardi et le vendredi. Cette nouvelle amplitude horaire a été proposée mais doit être maintenant validée par l'académie de Toulouse. Si l'accord est donné, on peut espérer une prise en charge des T.A.P. beaucoup plus intéressante pour les enfants des la rentrée 2016.

8